



NON

au projet de lotissement JAURDINIA
à BEAURIEUX
et MONT-SAINT-GUIBERT !



OUI

à un **PROJET ALTERNATIF DURABLE**
pour les espaces verts
qu'il nous reste !

Qu'est-ce que le projet de lotissement JAURDINIA ?

Un projet d'urbanisation de 120 logements situé entre Mont-Saint-Guibert et Court-Saint-Etienne, plus précisément entre la rue Fossé des Vaux, la rue des Sablières et le prolongement de la rue du Grand Philippe. Une nouvelle demande d'urbanisation vient d'être introduite début avril 2023.

En quoi le projet de lotissement JAURDINIA pose-t-il un problème ?

Ce projet **menace 14 ha d'espaces verts et agricoles**.

- Ces espaces servent aujourd'hui principalement à des **activités d'élevage et récréatives**.
- Il s'agit d'une zone naturelle qui permet de **gérer les eaux de ruissellement** et qui contribue à **maintenir la biodiversité**.
- Il s'agit d'une zone tampon indispensable pour **protéger le hameau de Beurieux des nuisances de l'industrialisation** de Mont-St-Guibert et de l'urbanisation autour de Louvain-la-Neuve (trafic de voitures et camions, pollution de l'air, nuisances sonores, etc.)
- Ce projet **ne répond à aucun besoin en matière de logement** : il y a déjà pléthore de lotissements existants et en voie de réalisation dans la région (2.800 nouveaux logements prévus à Louvain-la-Neuve et 3.570 le long de la vallée de la Dyle, dont 580 à CSE à construire dans les 15 années à venir). Pour CSE, le Programme Communal de Développement Rural établit que les seuls projets prévus dans la commune suffiront à couvrir les besoins en logement d'ici 2033.
- Ce projet **cible une des dernières zones affectées à l'activité agricole autour de Beurieux**.
- Ce lotissement **serait entouré de plusieurs activités défavorables au logement** : décharge, ligne à haute tension, centrale à béton, ...
- Ce lotissement **accentuerait encore les importants problèmes de mobilité existants** : saturation et dégradation des routes, non-respect des zones 30, fuites illégales de trafic dans des rues et ruelles villageoises particulièrement étroites.
- Ce lotissement **aurait inéluctablement de nombreux impacts environnementaux négatifs** : sur les **valeurs paysagères** locales, sur la **biodiversité**, sur la **retenue naturelle des eaux** de ruissellement, sur le réseau d'**égouts**, sur la qualité de l'**air** et le **niveau sonore**, sur les **zones boisées récréatives**... sans parler de la **saturation des crèches et des écoles** dans les environs.

Ce projet qui se base juridiquement sur des schémas directeurs adoptés par les communes de MSG et CSE il y a près de 30 ans, apparaît d'emblée comme une absurdité !

De plus, ce projet est **contraire aux nouvelles orientations politiques que le gouvernement wallon s'efforce de développer** contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

**Dès lors, nous, habitants de la région, demandons
l'abandon du projet de lotissement JAURDINIA et
le développement d'ALTERNATIVES telles que :**

- La **restauration** paysagère incluant l'installation d'une **barrière naturelle végétale** dans la frange qui longe la rue des Sablières au lieu d'y prolonger le Business Parc Jaurdinia.
- La **consolidation** d'activités agricoles et d'élevage pour conserver le **caractère rural** de la zone.
- L'**inclusion** d'un espace destiné au **maraîchage** voire à la **viticulture** et d'une partie **vergers** dans la zone tampon.
- La mise en place de **projets spécifiques** pour protéger les "zones cœur de biodiversité" et les "**corridors écologiques**" existants identifiés dans le Programme Communal de Développement Rural de CSE, ainsi que les bocages et espaces actuellement boisés.
- Le **développement** d'une zone de **loisirs** et d'activités d'**éducation** à l'environnement, la restauration du chemin creux entre les deux prairies (haies, essences indigènes, aubépines, prunelliers, ...), la création d'un ou deux **sentiers** exclusivement pédestres, ...

La finalisation de ces projets alternatifs devrait être prise en charge par les services techniques des communes avec les membres de la Commission Locale de Développement Rural, et l'appui d'ONG telles que Natagora et Terre en vue.

Si vous êtes d'ACCORD avec cette RÉACTION

merci de le faire savoir à

ferdelance.beaurieux@gmail.com

avec vos nom, prénom et données de contact